

# Les cours de formation en bref



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,  
de la formation et de la recherche DEFR  
**Office fédéral du service civil CIVI**

# L'offre de cours en un coup d'œil

Les civilistes viennent de milieux professionnels extrêmement variés, tout comme les connaissances, les compétences et les aptitudes qu'ils apportent. Toutefois, il est fréquent que le domaine d'activité de leurs affectations soit totalement nouveau pour eux. Par conséquent, l'objectif prin-

cipal des cours de formation du CIVI consiste à préparer les civilistes aux tâches qui les attendent, et de vous épargner, en tant qu'établissement d'affectation, le travail d'introduction et de formation des civilistes, tout en vous offrant des affectations plus efficaces et de meilleure qualité.

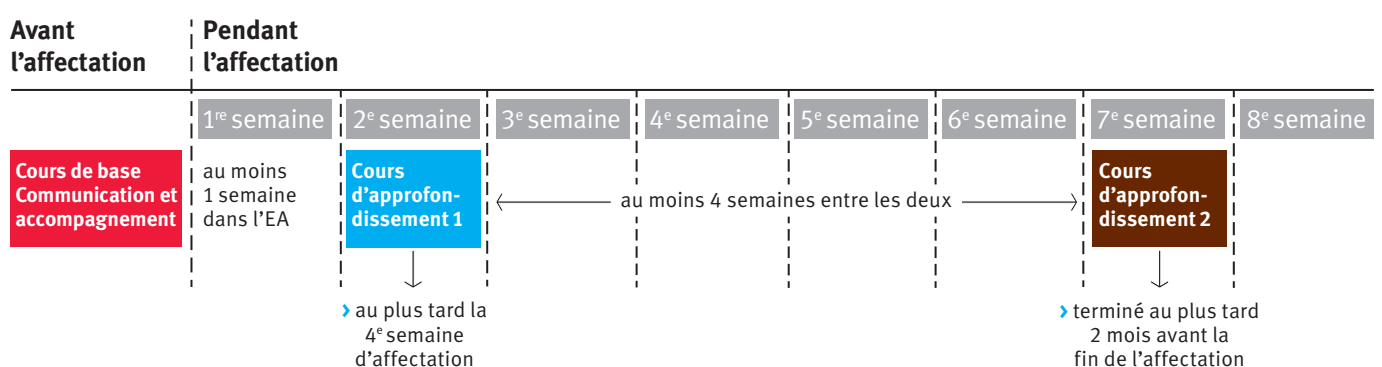
Les cours de formation du CIVI se veulent proches de la pratique. Pour cette raison, le CIVI confie ce mandat à des organisations partenaires expérimentées, garantes d'une mise en œuvre selon un concept dual, où la formation est donnée parallèlement à l'affectation elle-même. Les règles fondamentales suivantes doivent être respectées (cf. aussi graphique) :

- Les civilistes suivent des cours dès lors que **la durée des affectations qu'ils vont effectuer dépasse 54 jours**. Exception : les cours « Sécurité lors d'affectations à l'étranger » et « Maniement de la tronçonneuse » doivent également être suivis lors d'affectations plus courtes.
- Dans les domaines de la santé, du social et de l'instruction publique, il existe trois niveaux de cours : cours de base (« Communication et accompagnement »), cours d'approfondissement 1 et cours d'approfondissement 2.
- Les frais liés à la période de cours ne concernent pas l'établissement d'affectation.
- **Attention** : si la convention d'affectation ne parvient pas au centre régional dans les délais prévus, soit au moins trois mois et demi avant le début de l'affectation, il se peut que par manque de places de cours, l'affectation doive être refusée ou repoussée.

## Offre de cours

Domaines d'activité	à partir d'une affectation de 54 jours	à partir d'une affectation de 180 jours
Dom. de la Santé/Dom. du social/Instruction publique	Cours de base Communication et accompagnement	Cours d'approfondissement spécifique à l'affectation 1 Soins 1 Personnes âgées 1 Handicapés 1 Enfants 1 Adolescents 1 Cours d'approfondissement spécifique à l'affectation 2 Soins 2 Personnes âgées 2 Handicapés 2 Enfants 2 Adolescents 2
Reste dom. social/Coopération au développement (Etranger)	Cours de base Communication et accompagnement	Sécurité lors d'affectations à l'étranger (si nécessaire)
Agriculture/Protection de l'environnement et de la nature	Protection de l'environnement et de la nature Entretien des alpages	Maniement de la tronçonneuse (si nécessaire) Maniement de la tronçonneuse (si nécessaire)

## Schéma de planification des cours



# Des cours pertinents pour l'affectation

**Le cours m'a surpris en bien! Il m'a apporté beaucoup de choses positives, non seulement pour le service civil, mais pour la vie en général. Merci beaucoup.**

Joachim, civiliste

**À mon avis, les cours permettent aux civilistes de faire mûrir leur attitude face aux questions sociales que pose notre société.**

Karin Decker, formatrice Agogis

**Les civilistes qui s'intéressent aux cours de formation reviennent enthousiastes et profitent pleinement des contenus de ces cours.**

Katharina Haab, établissement d'affectation École secondaire Embrach

**Dans les cours «Encadrement des enfants», les civilistes apprennent à agir de manière judicieuse lors de situations difficiles avec des enfants.**

Ilke Balkac, établissement d'affectation Hôpital cantonal d'Argovie

**Les responsables du cours étaient fantastiques. On remarquait qu'ils s'identifiaient aux valeurs qu'ils nous ont transmises.**

Micha, civiliste

L'affectation et son cahier des charges déterminent les cours que doit suivre le civiliste. Sans autre avis, les cours durent cinq jours. Vous trouverez des informations détaillées sur les cours et leurs prestataires sur le site [www.civi.admin.ch](http://www.civi.admin.ch) sous «Être un civiliste» ou «Être un établissement d'affectation» > «Cours de formation».



## Communication et accompagnement

Le cours de base pour les affectations dans les domaines de la santé, du social et de l'éducation. Il fournit aux civilistes les compétences fondamentales en matière de communication visant à leur permettre de faire face à des situations d'accompagnement variées et exigeantes qu'ils sont susceptibles de rencontrer au quotidien.

## Soins

En plus d'acquérir des connaissances médicales de base, les civilistes apprennent les principes essentiels de l'hygiène et des soins, qui incluent des compétences pratiques telles que des techniques de mobilisation et l'utilisation de moyens auxiliaires.

## Assistance aux personnes âgées

Les civilistes sont confrontés aux situations de vie de personnes âgées et développent des savoir-faire professionnels, notamment pour l'utilisation de certains moyens auxiliaires ou pour le rôle d'animateur.



## Assistance aux personnes ayant un handicap

Les civilistes apprennent à apporter leur soutien à des personnes ayant un handicap, dans le but de leur permettre un maximum d'autonomie. Pour cela, ils réfléchissent à leur propre situation d'accompagnant, aux aspects concrets du quotidien des personnes qu'ils assistent et aux aspects fondamentaux de leur contact avec elles.



## Protection de la nature et de l'environnement

Les civilistes acquièrent des connaissances de base en matière d'écologie, de biodiversité et sur le changement climatique. Ils découvrent également les différents milieux de vie, ce qui les amène à aborder la diversité des espèces, à savoir manier des engins de terrain et à raviver leurs connaissances en matière d'aide d'urgence.



Grangeneuve  
[www.grangeneuve.ch](http://www.grangeneuve.ch)

## Entretien des alpages

Ce cours de trois jours fournit aux civilistes des compétences pratiques en vue des affectations à l'alpage. Il s'agit d'un cours de terrain, donné à l'alpage.



## Maniement de la tronçonneuse

Durant ce cours de deux jours, les civilistes apprennent à se servir d'une tronçonneuse en toute sécurité, à en assurer l'entretien et à faire usage du matériel de protection.



## Sécurité lors d'affectations à l'étranger

Ce cours de trois jours se déroule en ligne le premier jour et en présentiel les deux jours restants. Donné en anglais, il s'adresse aux civilistes qui se préparent à servir à l'étranger. Ils apprennent à identifier, analyser et éviter les situations dangereuses ainsi qu'à connaître leur manière de gérer le stress.



# Le centre de formation du lac Noir – un bon environnement d'apprentissage

Le centre de formation est situé dans la magnifique région des Préalpes fribourgeoises. Les civilistes arrivent le lundi avant 11h30. Les cours se terminent le vendredi à 14h. Les participants sont logés dans des chambres de deux ou quatre lits, avec douches et WC dans le couloir.

En dehors des heures de cours, le centre de formation offre aux civilistes une large palette d'activités de loisirs, telles que ski alpin, ski de fond ou luge en hiver, et balades à vélo, beach-volley ou football en été.



## Centre de formation du CIVI

Campus Lac Noir  
Seestrasse 119  
1716 Lac Noir (FR)  
Tél. 058 480 73 59  
ausbildungszentrum@zivi.admin.ch

## Heures d'ouverture

### lundi

8h45–17h,

### du mardi au jeudi

7h–17h15,

### vendredi

7h–11h30 et 12h30–14h30

